

Objet : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA HAUTE ROMANCHE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 JUILLET 2018 – La Grave

Présents :

- les Maires des Communes : **MM. SEVREZ ET FONS**
- les élus du territoire (ordre alphabétique) :

**Mes et Mrs FAUST, GAILLARD, GARDENT, GONNET, JACOB, JACQUIER,
JOUFFREY, LE GUEN, PIC, SIONNET.**

- invité : **M. BOUILLET, Me TRISCHITTA (CAEU)**
 - les professionnels de santé : **Docteurs REY, TA, Me FRESSYNET**
 - coordonnatrice projet : **C. PATTE**
-

M. Sevrez a invité Me Trischitta, qui présentera le CAUE. Depuis la dernière réunion, deux solutions d'accès à l'étage de la Poste ont été étudiées et des couts estimés:

- installation d'un ascenseur extérieur, pour un devis estimé à 100 K€
- aménagement du « jardin » pour 65 K€

Il propose que chaque conseil délibère pour pouvoir continuer, la dispersion des sites ne permettrait pas d'engager un Maître d'œuvre.

M. Fons confirme qu'une construction neuve à la Sagnette pourrait être réalisée pour un coût estimé à 400 K€, soit entre 1500 à 2000 €/m². Il n'y a pas de problème d'accessibilité et le permis de construire pourrait être obtenu en 4 mois environ. Il maintient sa proposition de faire deux études pour choisir en bonne connaissance des projets et de leurs coûts. Si la solution sur Villar d'Arène était retenue, M. Sevrez demanderait à la Commune de Villar d'Arène de prendre en charge le surcoût qui ne manquerait pas de survenir par rapport au budget de départ (400 K€) dont 240 K€ environ à charge du Sivom.

Me Trischitta précise la mission du CAUE, qui est de conseiller les promoteurs de projet : ont-ils posé les bonnes questions ? La dynamique dans la vie du territoire est-elle évaluée ? Le CAUE ne fait pas de chiffrage. L'estimation des prix est du ressort des architectes et des programmistes.

Me Fressynet s'interroge sur un devis établi par M. Fège sans aucun plan des circulations et parkings, qui permettrait de visualiser l'accessibilité.

M. Pic souhaite qu'un travail approfondi soit préalablement mené, intégrant les avis du voisinage et de l'accès handicapé pour l'étage de la Poste, mais aussi que d'autres possibilités soient étudiées : intégration au projet du Centre de Secours, l'ancienne Mairie, la maison Valat, le terrain communal jouxtant la DDE...

Les Maires sont d'accord pour que deux études soient menées et que les deux conseils municipaux délibèrent pour confier le travail au SIVOM. C. Patte rappelle que cela a été fait dans les délibérations de début 2018 (à vérifier).

Me Trischitta estime à 6 mois le délai pour le choix d'un architecte (publication et procédure d'appel d'offres). La rémunération du Maître d'œuvre s'ajoute au coût de la construction ($\pm 10\%$ environ). Le CAUE peut aider pour préparer le choix d'un architecte, et apporter une aide technique pour le choix de la meilleure solution entre deux sites.

Un tour de table recueille les avis et préférences de tous les participants.

- E. Rey attend maintenant un projet précis et un calendrier crédible ne dépassant pas deux ans. Les conditions actuelles de travail des médecins ne seront pas tenables sans cela.
- C. Ta confirme cette position et précise que le site prioritaire est La Grave ; son installation dépend aussi de la rapidité du projet.
- R. Jacob est étonné que l'option DDE soit abandonnée ; il serait difficile d'expliquer aux Gravarots que le cabinet médical serait déplacé au Villar ;
- Me Gaillard note qu'un bâtiment à l'entrée de Villar d'Arène ne serait pas très esthétique ce qui provoque quelques réactions.
- P. Bouillet opte pour l'étage de la Poste.
- JP Pic opte pour du neuf dans un projet ambitieux et non pour du « rafistolage ».
- M. Gonnnet attend les précisions concernant l'accès à l'étage de la Poste.
- O. Fons défend l'option du neuf, même si c'est plus cher, en rappelant que le territoire va des Fréaux au Lautaret ; maintient la proposition de deux chiffrages.
- A. Faust se range à l'avis des médecins où que ce soit.
- G. Bouillet confirme que l'accessibilité à l'étage de la Poste est tout à fait possible mais le stationnement serait plus complexe ;
- JP Jacquier préfère une construction neuve qui pourrait bénéficier d'une extension dans les années suivantes si nécessaire.
- B. Gardent valide l'idée de faire deux études.
- D. Le Guen n'a pas reçu les statistiques demandées le 31 mai, souhaite l'ouverture des locaux à d'autres professionnels (ex : orthophonistes), et précise que les commandes publiques majorent les coûts et les délais de travaux ; son expérience le fait douter sur les 400 K€ estimés.
- JP Sevrez reste pragmatique : sur le bâtiment existant de la Poste, un permis d'aménagement serait rapide, les travaux en intérieur facilités et les délais maîtrisés. C'est la solution la plus rapide à un an $\frac{1}{2}$, sachant que l'échéance de 2020 (renouvellement des conseils) approche. Ne pas négliger les banques...
- R. Jouffrey partage cette position.
- C. Fressynet calcule que pour un investissement de 600 K€, subvention déduites, le reste à charge pour le SIVOM serait de 360 K€. Un bâtiment neuf garantissant l'accès à la patientèle serait idéal ; à La Grave, il faudrait absolument des parkings.
- C. Patte confirme que le problème essentiel concernant l'hypothèse « Poste » reste l'accessibilité au sens large, et qu'il faut obtenir toutes les certitudes avant d'opter pour cette solution (les financeurs vérifieront ce point) sachant que le neuf est plus facile à réaliser que les réhabilitations.

Les professionnels de santé demandent une interruption de séance pour se concerter ; leur position est d'accepter un délai supplémentaire de deux mois pour une étude technique approfondie sur l'accès à l'étage de la poste avec un plan, la circulation, les parkings, l'accès pour les PMR, le déneigement, etc...

CONCLUSION

- **Pour l'étage de la Poste à La Grave** : un géomètre, un architecte et un économiste vont être sollicités pour répondre à la demande exprimée par les professionnels de santé et la plupart des participants.
- **pour la Sagnette** : O. Fons commande une étude architecturale avec estimation des coûts et des délais.

LA PROCHAINE REUNION EST PREVUE LE

LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018 à 20 h

EN MAIRIE DE LA GRAVE